

Communiqué
Le groupe MACSF – Le Sou Médical



« **Ceux qui se consacrent à la santé des autres...
ont besoin que l'on se consacre à eux** »

Quand le médecin se trompe...

*Retard de diagnostic, non-respect du secret médical, non assistance à personne en danger... Les mises en cause possibles des médecins sont multiples. Chacune d'entre elle est vécue comme un traumatisme par le professionnel de santé, quelle qu'en soit l'issue. **Le Sou Médical – groupe MACSF protège ses sociétaires en choisissant la prévention.***

Chaque médecin déclare en moyenne un accident dans sa carrière. Les mises en cause pour la réparation de préjudices dont sont victimes les patients sont en hausse. Même si les données sont très variables selon la spécialité et le niveau de responsabilité du praticien, un dossier fautif entraîne, en moyenne, une condamnation de l'ordre de 200 000 euros.

Le Sou Médical – groupe MACSF est un véritable **observatoire** sur les questions du risque médical et de la responsabilité des professions de santé. Selon ses statistiques, entre 1980 et 1984, 33 % des dossiers jugés au civil se soldaient par une condamnation. Entre 2002 et 2006, c'est 58 % des dossiers qui aboutissent à la condamnation du praticien.

Parce que **la prévention** est certainement la meilleure façon d'aider les médecins et soignants à exercer leur métier sereinement et avec professionnalisme, le groupe MACSF, en s'inspirant de cas réels, a créé un film de 10 minutes présentant 5 cas de mises en cause de médecins généralistes.



Ces saynètes servent de support à une **formation** proposée et dispensée par les spécialistes du Sou Médical – groupe MACSF (organisme de formation agréé).

Ces formations ont pour unique objet la prévention et sont gratuites. Elles s'adressent aux étudiants terminant leur deuxième cycle d'études médicales ainsi qu'aux praticiens installés.

Les thèmes abordés sont :

- Non respect du secret médical
- Retard de diagnostic
- Non-assistance à personne en danger
- Non diagnostic de grossesse et prescription dangereuse
- Consultation téléphonique

Contacts :

Marie-Anne Belembert, 06 03 39 47 90, marie-anne.belembert@macsf.fr

Constance Wible, 06 68 22 50 67, constance.wible@macsf.fr

Marie de Merlis 06.15.64.91.67, marie.de_merlis@macsf.fr